



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

Projet No 51/2016-2

15 juin 2016

Gouvernance des institutions de la Sécurité sociale

Résumé du projet

Projet de loi modifiant le Code de la sécurité sociale

.... Procedure consultative

I. Domaine d'intervention du projet :

- Sécurité sociale

II. Objet du projet :

- Le projet de loi veut poursuivre «la modernisation de la gestion et l'amélioration de la gouvernance» des institutions de sécurité sociale. Concrètement, cela se traduit notamment par plus de contrôles, l'introduction d'éléments servant à mesurer l'efficacité de la gestion de la sécurité sociale et une planification stratégique pluriannuelle. Le texte ne vise toutefois pas à toucher les prestations ni le financement de ces dernières.

III. Contenu et explication du projet :

- Une reformulation des missions de l'IGSS

Celle-ci est axée sur «la performance et les résultats», qui se traduit par «une planification stratégique» basée sur des objectifs à atteindre, accompagnée d'une «adaptation des processus de contrôle et de surveillance des institutions publiques».

Pour le gouvernement, la surveillance de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) doit répondre aux lignes directrices internationales en matière de «bonne gouvernance» et aux normes d'audit internationales en place.

- Renforcement des contrôles

La mission de contrôle de l'IGSS sera réorientée vers une approche audit. En parallèle, les institutions de la sécurité sociale seront tenues à la création d'une fonction de contrôle interne supplémentaire. Pour garantir la réalisation des objectifs stratégiques, le projet de loi entend maintenir, à un second niveau, le contrôle par l'IGSS de l'évaluation de la gestion, qui s'ajoute de façon complémentaire au contrôle interne mis en place par les institutions.

- La planification triennale

Le projet introduit également l'obligation pour les institutions de sécurité sociale d'établir une planification triennale à communiquer à l'IGSS, qui doit s'assurer que les objectifs sont réalisables et cohérents avec les moyens prévus.

- Les autres missions

À côté de cette mission d'audit, l'IGSS continuera à assurer sa mission de contrôle de légalité et de sanction des irrégularités. Elle poursuivra également le développement des activités importantes relatives aux projections ainsi qu'à la micro et macrosimulation appliquées aux politiques sociales.